

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MERCREDI 10 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF.

Présents : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe - SAINT-JEAN Stéphanie - BRECHAULT Christian (*pouvoir de D. YVON*) - HERVE Véronique - MASSON Nicolas - GUILLAUT Pascal MOURIN Stéphanie (*pouvoir de M. PAIN*) - BOUSSELIN Antoine

Excusés ayant donné pouvoir :

YVON Danielle (*pouvoir à C. BRECHAULT*) – PAIN Mélanie (*pouvoir à MOURIN Stéphanie*)

Excusée : CUREAU Sabrina

Absent : DINAND Christophe - LEBEAUPIN Christophe - OUVRARD Julie

Secrétaire de séance : M. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité.

① AVANCEMENT DES TRAVAUX DU LOCAL COMMUNAL

Les travaux intérieurs sont en phase d'achèvement. Toutefois il restera la remise à niveau à faire par le maçon en façade pour accéder au bâtiment et les travaux d'assainissement. Les finitions se feront en début d'année 2026.

② RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Le conseil municipal a l'unanimité à décider la création de deux emplois d'agents recenseurs : Mesdames Nelly Roncin et Isabelle Niveau. Seront versées en plus de leur salaire d'agents recenseurs les indemnités de formation.

③ GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la somme de 126,91€ est alloué à la paroisse Sainte-Marie du Lathan pour les frais de gardiennage de l'église.

④ GESTION DES EAUX PLUVIALES

Renouvellement de la convention de mandat pour l'exercice de la compétence de la gestion des eaux pluviales urbaines à compter du 1^{er} janvier 2027.

EVS : Après plusieurs réunions avec l'Espace de Vie sociale du Nord Saumurois et afin de combler un déficit budgétaire, la commune décide d'attribuer 5500€ pour le fonctionnement de l'association puisque des enfants de Blou sont accueillis au centre aéré à Neuillé plus un versement de 726,50€ pour le CLASS qui se déroule sur l'école de Blou. La commune veillera au bon fonctionnement budgétaire afin d'éviter des dérives

ROUTES DE LA TABLEE CAMPAGNARDE ET DES HUTTES : ces deux routes mitoyennes avec Longué vont nécessiter des travaux de voirie. L'entreprise Justeau a été retenu et la facture sera répartie sur les deux communes.

SECRETARIAT DE MAIRIE : Le contrat de Sylvaine Aubergeon est prolongé jusqu'au 1er février 2026

ECLAIRAGE : « Route des Chandonnières » : l'installation du mat pour l'éclairage solaire à l'abri bus route des Chandonnières sera réalisé en février par le SIEML

SIEML : La commune ne prévoit pas de programme de rénovation énergétique pour 2026

PARCELLE M. GIRARD : la rectification des actes notariés a été fait chez le notaire pour la régularisation de la parcelle de M. Girard

SUBVENTION : les Resto du cœur ont envoyé une lettre de remerciement pour la subvention qu'il leur est accordé. Une rencontre va être proposée aux responsables de l'harmonie pour déterminer leur réel besoin de subvention

COMICE AGRICOLE ; le comice agricole 2026 devrait avoir lieu à Blou, Une première réunion est programmée le lundi 15 décembre à 19h à la mairie de Blou

VOIRIE : Plusieurs remarques ont été signalées sur l'état général des routes communales qui se trouvent en mauvaises états à différents endroits de la commune. Une enveloppe budgétaire devra être mise au budget de 2026

SAPIN : suite à plusieurs remarques concernant la décoration du sapin, Christian Bréchault rappelle que c'était un choix du conseil municipal de ne pas investir dans les décorations de Noël

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Le Maire,
Jean-Philippe RETIF



Le Secrétaire de séance,
Christophe BOIREAU

